

**CAMPING LE ROYON**  
**Loisir ★★☆☆**  
**1271 route de Quend – 80120 FORT MAHON PLAGE**  
**Tél/03.22.23.40.30 – Fax/03.22.23.65.15**

Siret : 307.129.569.000.33 SARL caravanning du Royon au capital de 100 000 €  
R.C. Abbeville APE 5530Z. Classement 4\* catégorie loisirs par décision du 26/10/2016

**TARIF 2017 LOISIRS LIBERTE**

*(Toutes taxes comprises dont TVA 10 %, tarif susceptible de modification en fonction de l'évolution des taxes)*

FORFAIT long séjour saisonnier pour l'occupation temporaire saisonnière d'un emplacement du 17 Mars au 1er Novembre quelle que soit la date d'arrivée ou de départ.

DESCRIPTIF	LIBERTE	LIBERTE GRAND CONFORT (tout à l'égout)
<b><u>1/ FORFAIT LOISIRS</u></b> - 1 emplacement standard jusque 95m <sup>2</sup> comprenant : - robinet d'eau potable individuel - 1 branchement électrique 6 ampères avec possibilité de passer à 10 ampères (avec supplément 185€) - douches et eau chaude comprises - la caravane ou le mobil home et la voiture Pour un nombre indéterminé de personnes exceptée la sous location	2664 €	2797 €
<b><u>1/FORFAIT LOISIRS ESPACE</u></b> - 1 grand emplacement comprenant : - 1 robinet d'eau potable individuel - 1 branchement électrique de 6 ampères avec possibilité de passer à 10 ampères (avec supplément 185€) - douches et eau chaude comprises - la caravane ou le mobil home et la voiture Pour un nombre indéterminé de personnes excepté la sous location	2843 €	2976 €

**LES OPTIONS**

- forfait annuel 10 ampères : 185€
- par installation supplémentaire (2<sup>ème</sup> caravane) : 185€ (cette option n'est plus disponible, elle ne reste valable que pour les secondes installations déjà en place avant le 01/11/2015 et ne pourra être prolongée par un nouvel acquéreur en cas de revente)

Durant les mois de NOVEMBRE DECEMBRE JANVIER ET FEVRIER, les forfaitaires pourront laisser gratuitement leur matériel sans toutefois pouvoir y séjourner, les installations sanitaires du camp seront fermées pour risque de gel.

Les forfaitaires devront se conformer strictement au règlement intérieur du camp et particulièrement au règlement des forfaits saisonniers dont un exemplaire sera affiché à l'entrée du camp.

Il sera remis à notre clientèle moyennant une consigne de 30€, une carte magnétique d'accès au camping. Toute carte perdue ou détériorée sera facturée du même montant.

L'accès de la piscine est réservé exclusivement à notre aimable clientèle disposant d'un bracelet d'identification et se conformant entièrement aux règles de sécurité et d'hygiène de cette installation non surveillée.

En cas de litige, vous pouvez adresser une réclamation écrite par Lettre Recommandée avec AR à la réception de l'établissement. Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée ou en cas d'absence de réponse, vous avez la possibilité de saisir un Médiateur de la Consommation dans un délai d'un an à compter de la date de la réclamation par voie électronique : [www.mediaframa.com](http://www.mediaframa.com) ou par courrier à l'adresse suivante : MEDIAFRAMA 41, Rue Simon Volland – Parc de la Cessoie – Bâtiment B – 59130 LAMBERSART